

Réunion du Conseil Municipal

Du 7 août 2024 à 9 heures

L'an deux mille vingt-quatre et le sept août à 9 h 00 l'assemblée régulièrement convoquée le 2 août 2024, s'est réunie à la salle de la mairie sous la présidence de Robert BOUDON Maire.

Sont présents : Michel BOUDON, Robert BOUDON, Laurent CAYREL, Cyrille COUMOUL, Monique DELFAU, Jean-Noël GILIBERT, Monique LOUVRIER, Jean-Pierre VAISSADE, Sylvie VAISSADE

Représenté : Lucien CAVALIER par Sylvie VAISSADE

Secrétaire de séance : Laurent CAYREL

Ordre du jour

- Recensement de la population : désignation d'un coordonnateur communal
- Budget : décisions modificatives
- Signalisation d'Information Locale (SIL) – Opportunité déploiement – groupement de commande
- Questions diverses

10H : Restitution par le bureau d'études ACDEAU, de l'étude AVP/PRO de la mise aux normes de l'assainissement du Bourg de Lieutadès.

➤ Approbation du compte rendu de la dernière séance.

Les élus valident le compte rendu de la réunion du 14 juin 2024.

(Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ Recensement de la population : désignation d'un coordonnateur communal

Le maire explique qu'un coordonnateur communal doit être désigné pour l'enquête de recensement de la population qui se déroulera début 2025.

Celui-ci sera l'interlocuteur de l'INSEE pendant la campagne de recensement. Il sera notamment chargé d'assurer l'encadrement et le suivi de l'agent recenseur.

Il propose de désigner Jeanine BOUYSSOU, secrétaire, pour assumer le rôle de coordonnateur.

Le conseil municipal décide de désigner Mme Jeanine BOUYSSOU, coordonnateur d'enquête chargé de la préparation et de la réalisation de l'enquête de recensement.

(Pour : 10 - Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Budget : décisions modificatives**

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts sur le budget du service eau et assainissement de l'exercice 2024, étant insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

<u>Fonctionnement</u>		<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
011 - 617	Recherche fuites (CIT)	0	900
011 - 62876	Remboursement redevance boues	0	-274
6588	Remboursement redevance boues	0	274
011 - 61523	Entretien, réparations réseaux	0	-900
TOTAL		0	0

Le conseil municipal, approuve la décision modificative n°1/2024 du budget du service eau et assainissement de la commune.

(Pour : 10 – Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Signalisation d'Information Locale (SIL) – Opportunité déploiement – groupement de commande**

Le maire fait savoir que face aux enjeux de signalétique, notamment la réduction de l'hétérogénéité des panneaux et leur impact paysager, ainsi que du contexte règlementaire qui la régit, Saint-Flour Communauté a engagé un travail autour de la signalisation d'Information Locale (SIL).

Le Cabinet ASCODE a été missionné par cette dernière pour réaliser une étude complète de signalisation des communes de la Truyère ainsi qu'un document de références à l'échelle du territoire intercommunal.

Il fait savoir que la commune de Lieutadès, bénéficiaire de l'étude a été associée au cours de l'année pour élaborer son projet de signalisation et que l'estimatif fait ressortir une dépense estimée à 31 845 € TTC dont participation éventuelle des prestataires privés.

Il demande au conseil municipal s'il souhaite, dans un futur plus ou moins proche déployer la SIL sur son territoire.

Le conseil municipal donne un accord de principe mais demande de revoir le nombre de

panneaux, de consulter les partenaires privés et voir la possibilité pour les agriculteurs de mettre des panneaux indiquant leurs exploitations.

(Pour : 10 – Contre : 0 - Abstention : 0)

➤ **Questions diverses**

- Lecture d'un courrier de M. PAPES relatif à divers désagréments qu'il subit. Le maire se rendra sur place pour le rencontrer.

10h : Restitution par le bureau d'études ACDEAU, de l'étude AVP/PRO de la mise aux normes de l'assainissement du Bourg de Lieutadès.

Le bureau d'étude ACDEAU présente l'étude projet pour les travaux de mises aux normes de l'assainissement du Bourg.

L'estimatif des travaux est de :

- 143 016.60 € TTC pour le remplacement de l'unité de traitement
- 152 922.18 € TTC pour les réseaux

Le maire sollicite le conseil pour la suite à donner à cette affaire.

Le conseil décide d'en reparler lors de la prochaine séance.

(Pour : 10 – Contre : 0 - Abstention : 0)

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 heures.

Le Maire

Robert BOUDON,

Michel BOUDON,

Lucien CAVALIER,
(Absent représenté)

Laurent CAYREL,

Cyrille COUMOUL,

Monique DELFAU,

Jean-Noël GILIBERT,

Monique LOUVRIER,

Jean-Pierre VAISSADE,

Sylvie VAISSADE,